

Bureau du 2 février 2021

RAPPORT

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2021

UNE ANNEE DE TRANSITION

Par application du décret n°2016-841, Sénéo a l'obligation d'établir un Rapport d'Orientation Budgétaire, dit ROB. Celui-ci doit présenter les orientations pour l'année à venir, en termes de dépenses et de recettes, tout en donnant une vision prospective pluriannuelle, que ce soit en investissement ou en fonctionnement. Ce rapport doit également présenter la structuration de l'effectif, ses évolutions et la gestion prévisionnelle des ressources humaines.



SYNTHESE – UN BUDGET DE TRANSITION

Après avoir maîtrisé l'effet des turbulences de l'année 2020...

L'année 2020 a été marquée par les imprévus.

Le premier évènement est bien sûr la crise liée à la pandémie du coronavirus dit Covid-19. Les confinements et plus généralement les mesures restrictives mises en place afin de préserver la situation sanitaire ont bouleversé les habitudes de travail, tant pour le Syndicat que pour son délégataire Suez. Grâce à la mobilisation de chacun, la continuité du service public de l'eau potable a été assurée. D'un point de vue économique, les conséquences ont également été contenues. La baisse des consommations d'eau dans les entreprises, notamment pendant le premier confinement, a été compensée par une présence plus importante des résidents, de sorte que **les volumes d'eau potable consommés sur le territoire de Sénéo n'ont pas baissé en 2020**. Un bilan plus fin des conséquences de l'épidémie sur le service et notamment sur le contrat de DSP est en cours de réalisation. Par ailleurs, **le Syndicat a continué de mettre en œuvre des opérations de travaux** malgré les circonstances, avec des réalisations significatives telles que le dévoiement d'une conduite de transport de diamètre 1000 dans le cadre emblématique du chantier de la gare Eole à La Défense.

Le second évènement, qui découle du premier, a été le décalage du second tour des élections municipales et, par voie de conséquence, de la mise en place de la nouvelle gouvernance syndicale. La nouvelle équipe est désormais installée et une première série d'instances a eu lieu avec succès pendant le dernier trimestre : Comité syndical d'installation, CCSPL, CCF, Bureau, Comité syndical, Comité de pilotage de la DSP. Le Syndicat est donc désormais pleinement opérationnel pour poursuivre ses travaux, notamment en vue de la mise en place d'un nouveau modèle économique.

...Sénéo va préparer en 2021 la mise en place d'un nouveau modèle économique...

En effet, après avoir permis avec succès de construire le Syndicat et son administration, **le modèle économique de Sénéo est confronté à ses limites**.

Aujourd'hui, Sénéo tire ses principales ressources financières de trois mécanismes, tous liés au contrat de DSP :

- Sénéo réalise **une marge sur l'eau en gros** achetée à des tiers (Suez et SEDIF) et revendue à Suez en tant que délégataire, pour compléter la production de l'usine du Mont-Valérien,
- Le Syndicat perçoit **une redevance versée par Suez** pour l'utilisation de locaux appartenant à Sénéo, notamment les bureaux du 300 rue Paul Vaillant Couturier,
- Sénéo partage chaque année avec Suez **le fonds performance** prévu par le contrat de DSP, la répartition étant dépendante du niveau de performance du délégataire.

Si ces ressources sont suffisantes pour couvrir les charges de fonctionnement, elles ne permettront pas de financer les investissements à venir, pour trois raisons principales :

- Leur montant est **insuffisant** (3,8 M€ en 2020),
- Le montant de la principale ressource, en l'occurrence la marge sur les achats-revente d'eau, tend à se **réduire** du fait des évolutions de prix prévues par les conventions d'achat d'eau en gros (2 M€ prévus en 2021, contre 2,4 M€ en 2020),



- Elles ne sont **pas maîtrisables** par Sénéo, qui ne peut les moduler librement selon ses besoins.

2021 sera donc l'occasion de poser les fondations d'un nouveau modèle économique, notamment via :

- La **renégociation du contrat de DSP** avec Suez,
- La **renégociation de la convention d'achat d'eau en gros** avec Suez,
- La **réalisation d'études économiques et financières** afin d'optimiser le nouveau modèle.

Le budget prévoira ainsi les enveloppes nécessaires à la réalisation de ces études et à l'accompagnement du Syndicat dans les négociations.

L'objectif est clair : **après une année 2021 de transition, 2022 sera l'année de la mise en œuvre du nouveau modèle.**

...pour porter la montée en puissance de ses investissements

La mise en place du nouveau modèle est désormais prioritaire car les investissements réalisés par le Syndicat vont connaître, dès 2021, une forte montée en puissance.

D'une part, les investissements à la demande de tiers vont fortement augmenter du fait des **travaux liés au prolongement du tram T1** (coût total de 16 M€ dont 8,6 M€ au budget 2021), qui sont à la charge du Syndicat.

D'autre part, Sénéo va déployer des **investissements de gestion patrimoniale indispensables pour maintenir le niveau de performance et préserver les infrastructures**, qui sont la véritable richesse du Syndicat et la garantie d'une qualité de service à l'utilisateur préservée, aujourd'hui et demain. 7,55 M€ sont prévus en 2021 pour la gestion patrimoniale (études et travaux).

Ce décollage des investissements va consommer les réserves budgétaires importantes que le Syndicat avait constituées en 2015 lors du solde du contrat de DSP précédent. En complément et dans l'attente de la mise en place du nouveau modèle économique en 2022, Sénéo pourra actionner plusieurs leviers de financement des investissements :

- Solliciter des **subventions** auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, dont le montant ne sera connu qu'après étude des dossiers de demande,
- Réaliser la **cession** du site situé 76 rue des Bas à Gennevilliers : cette cession a déjà été engagée par le Syndicat mais elle n'a pas encore abouti. Ce site n'est pas utilisé par le service d'eau potable et pourra générer une recette exceptionnelle,
- Enfin, si les ressources précédentes s'avéraient insuffisantes, Sénéo pourra recourir à **l'emprunt**, ce qui ne remettrait pas en cause la très bonne santé financière du Syndicat : Sénéo n'a pas emprunté depuis 2010 et son délai de désendettement est très faible (estimé inférieur à 1 an au 31/12/2020),

Cette montée en puissance se traduit par un rôle et un rayonnement accrus de Sénéo, qui seront notamment portés par une nouvelle stratégie de communication.



Table des matières

Synthèse – Un budget de transition	2
Après avoir maîtrisé l'effet des turbulences de l'année 2020.....	2
...Sénéo va préparer en 2021 la mise en place d'un nouveau modèle économique.....	2
...pour porter la montée en puissance de ses investissements	3
Les Orientations budgétaires	5
La gestion du patrimoine du Syndicat.....	5
Les travaux à la demande de tiers.....	5
Synthèse des dépenses d'investissement prévisionnelles de Sénéo en 2021 (en k€).....	7
La mise en place d'un nouveau modèle économique.....	7
Le contrôle et le pilotage de la DSP.....	7
La politique environnementale : le jardin de Valérien.....	7
La coopération et la solidarité internationales.....	8
La communication	8
L'implantation de l'institution	9
La gestion de la dette	9
Les ressources financières du Syndicat.....	10
Les recettes d'exploitation issues de la DSP.....	10
Les sources de financement des investissements	10
L'économie du service de l'eau.....	12
Le prix de l'eau.....	12
Que paie la facture d'eau ?	13
Les ressources humaines du syndicat.....	14



LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES

La gestion du patrimoine du Syndicat

Les travaux

2021 sera une année de montée en puissance de la gestion patrimoniale de Sénéo. 2020 a permis d'affiner le Programme Pluriannuel d'Investissement du syndicat, et certaines opérations majeures vont démarrer ou se poursuivre en 2021 :

- La réhabilitation du réservoir de 5 000 m³, située sur l'usine du Mont Valérien, pour un budget global de 4 M€ à engager sur 2021,
- Le diagnostic approfondi des conduites ascendantes reliant la station de Pagès à l'usine du Mont Valérien, pour un budget global de 1,2 M€ à engager sur 2021,
- La poursuite des études de sol sur l'usine du Mont Valérien, pour un budget global de 350 k€ à engager sur 2021.

Au total, le budget prévisionnel 2021 pour les travaux de gestion patrimoniale est d'environ 7 M€ :

Gestion patrimoniale	Engagements prévus en 2021 (€ HT)
Installation de production et de stockage	5 150 000
Conduites de transport d'eau brute et d'eau potable	1 900 000
Total	7 050 000

Les études

Une enveloppe de 500 k€ est envisagée pour les études générales et patrimoniales, qui ne sont pas directement liées à des travaux et sont donc comptabilisées comme des dépenses d'exploitation et non d'investissement.

Etudes	Engagements prévus en 2021 (€ HT)
Etudes générales et patrimoniales	500 000

L'amortissement du patrimoine

La dotation aux amortissements pour l'année 2021 est estimée à environ 1 300 k€. Cette charge est en forte hausse par rapport à 2020 (945 k€), du fait des travaux réalisés ces dernières années et désormais intégrés dans le patrimoine du Syndicat. Une nouvelle hausse, plus modérée, se produira en 2021.

Cette dotation sera en partie compensée par la reprise des subventions d'investissements perçues, pour un montant estimé de 408 k€. L'amortissement net du patrimoine représentera donc une charge d'environ 892 k€.

Les travaux à la demande de tiers

Les dépenses prévues

Sur 2021, des opérations majeures, réalisées à la demande de tiers, se poursuivront :



- La réalisation des travaux de dévoiement des réseaux d'eau potable pour permettre l'extension du Tram T1 à Asnières et Colombes, pour un budget global de 16 M€, dont 12,5 M€ restant à engager sur les années 2021 et suivantes. Le tiers demandeur est le CD 92.
- Le dévoiement des réseaux AEP et la modification de la galerie technique Arago pour permettre le projet de requalification de la RD 914 (boulevard de la défense) au niveau du rond-point Arago – budget global de 1 M€, dont 500 k€ à engager sur 2021. Le tiers demandeur est le CD 92.

Les recettes attendues de la prise en charge de certaines opérations par les tiers

Bien que ce ne soit pas le cas de la principale opération réalisée à la demande d'un tiers (les dévoiements liés au tram T1), certains travaux sont financièrement pris en charge par le demandeur, via un mécanisme de refacturation par le Syndicat.

Dans ce cadre, cette année une recette estimée à 2,55 M€ est attendue, composée des remboursements des opérations de 2021 et de la fin des remboursements de 2020.

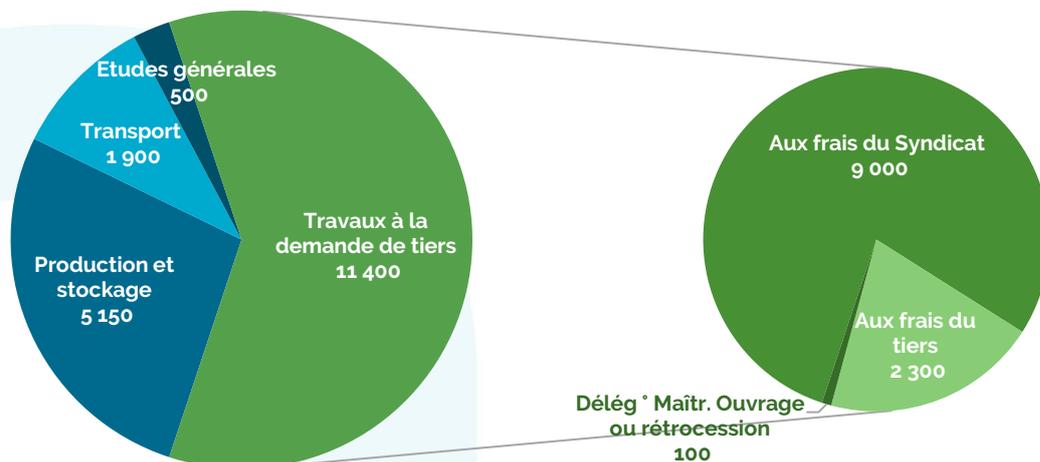
Le bilan des opérations à la demande de tiers

Concernant les travaux réalisés à la demande de tiers, les orientations budgétaires pour 2021 sont les suivantes :

Travaux à la demande de tiers	Engagements prévus en 2021 (€ HT)	Recettes prévues en 2021 (€ HT)
Opérations réalisées par le Syndicat pour le compte d'un tiers aux frais du Syndicat	9 000 000	
Opérations réalisées par le Syndicat pour le compte d'un tiers aux frais du tiers	2 300 000	2 550 000
Opérations réalisées par un tiers pour le compte du Syndicat (DMOA ou rétrocession)	100 000	
Total	11 400 000	2 550 000



Synthèse des dépenses d'investissement prévisionnelles de Sénéo en 2021 (en k€)



La mise en place d'un nouveau modèle économique

La renégociation de la DSP et de la convention d'achat d'eau en gros

Cette double renégociation des contrats les plus stratégiques du Syndicat mobiliseront fortement les équipes du Syndicat. Le recours à un conseil externe sera nécessaire pour épauler les équipes de Sénéo, animer les réunions, sécuriser juridiquement la procédure et la rédaction de l'avenant, contre-expertiser les propositions de Suez et estimer les marges de manœuvre sur l'équilibre économique du contrat. Une enveloppe comprise entre 100 et 140 k€ sera allouée à cet appui.

Les études liées à la mise en place d'un modèle économique optimal

Un budget de 60 k€ est envisagé pour financer les études nécessaires à la construction, à l'optimisation et à la modélisation financière du nouveau modèle économique du Syndicat.

Le contrôle et le pilotage de la DSP

En parallèle des renégociations triennales, le travail de contrôle et de pilotage régulier de la délégation, tant sur les aspects contractuels que sur les aspects techniques, se poursuivra en 2021. Le contrôle de la délégation se fera comme à l'accoutumé pour 31 k€ (RAPQS, suivi mensuel et Copil) sur les aspects contractuels. En plus, l'AMO DSP participera, dans le cadre des réunions mensuelles et trimestrielles, au contrôle des obligations techniques pour 32 k€.

Les audits engagés en 2020, notamment l'audit technique de l'usine du Mont-Valérien et l'audit organisationnel de la gestion clientèle, seront poursuivis pour un montant d'environ 80 k€.

La politique environnementale : le jardin de Valérien

Sénéo a créé un jardin pédagogique, écologique et ludique sur la thématique de l'eau. Ce jardin appelé "Jardin de Valérien" fait référence à la mascotte de Sénéo qui est un petit renard en référence



au vrai renard qui vit sur le Mont Valérien. Il ouvrira ses portes gratuitement aux petits et grands au printemps 2021. Le Syndicat souhaite sensibiliser tous les usagers à la préservation de la ressource en eau et les aider à adopter un comportement plus respectueux de l'environnement. Ce projet fait partie intégrante de la volonté de Sénéo de placer les enjeux environnementaux au cœur de son identité.

Les scolaires (cycle 2 et 3 en priorité) seront accueillis tout au long de l'année et des animations spécifiques seront proposées lors de temps forts identifiés (inauguration, journées européennes et mondiales dédiées à l'environnement) permettant d'accueillir un large public familial.

Le budget prévu en 2021 pour le jardin pédagogique représente un total de 450 K€ environ comprenant :

- La finalisation du chantier représente un investissement de 350 k€, dont 30 k€ ont déjà été engagés en 2020,
- Des aménagements supplémentaires et le remplacement de mobiliers, végétaux, installations en cas de vols ou de dégradations, pour 30 k€,
- Les animations scolaires, pour 30 k€,
- Diverses charges d'exploitation (propreté, organisation, gestion, fournitures), pour 42 k€.

La coopération et la solidarité internationales

Chaque année, Sénéo soutient des actions de coopération et de solidarité internationale au travers d'un partenariat avec l'association Solidarités International.

En 2021, les orientations budgétaires relatives à cette politique se compose de deux volets pour un montant d'environ 90 k€ :

- 30,5 k€ de crédits nécessaires au solde des engagements pris en 2019-2020 et pas encore finalisés (République du Congo 25 k€, Liban 4,5 k€),
- Une enveloppe annuelle de 60 k€ pour de nouvelles actions.

La communication

Suite à son changement de nom opéré fin 2019, Sénéo doit continuer à affirmer sa nouvelle identité de marque. Une stratégie de communication permettra de renforcer la notoriété du syndicat et de partager largement ses engagements à l'ensemble des usagers et des partenaires de notre territoire et au-delà. Une note de présentation de cette stratégie est partagée aux membres du Comité syndical en parallèle de ce rapport.

En ce qui concerne le budget 2021, l'enveloppe envisagée inclut :

- La production graphique et d'outils pédagogiques, pour 45 k€,
- La relation presse et la rédaction de contenu pour 40 k€,
- Un budget de publicité, publications et relations publiques, pour 30 k€,
- D'autres prestations diverses pour 100 k€ (animations digitales, infogérance, reporting et conseil sur le site internet, événementiel, équipement, traiteur, etc).

En complément de ces enveloppes, un certain nombre de commandes a déjà été réalisé et sera livré prochainement, pour un montant global d'environ 55 k€.

Le community management et l'optimisation de la stratégie de contenu représentent une enveloppe additionnelle de 60 k€, à moins que ces tâches ne soient confiées à un poste de responsable de la communication dont la création est fortement envisagée.



L'implantation de l'institution

Cette orientation se compose de deux pans : le rayonnement de l'institution et la construction de l'administration.

Le rayonnement de l'institution

L'année 2021 sera l'occasion pour Sénéo de continuer son implication dans le groupement de commande construit avec l'Aquavesc, le Syndicat des Eaux d'île de France et la ville de Paris. L'année sera mise à profit pour finaliser la modélisation commune des capacités d'échanges d'eau et de concevoir un exercice de crise à l'échelle métropolitaine. Il est prévu un budget de 30 000€. Pour continuer, Sénéo est adhérent à l'ASTEE depuis plusieurs années et cette association fête ses 100 ans en 2021. Cette association, ayant pour but de partager les bonnes pratiques et accompagner le législateur dans la construction de normes, recherche des partenaires pour monter son cycle de conférence mais également un plateau d'expositions à la Cité des sciences à Paris. Ce partenariat correspond à un engagement de 20 k€.

La construction de l'administration

Pour accompagner le renforcement des équipes de Sénéo, mais aussi pour adapter les locaux aux changements des modes de travail, il est demandé une enveloppe de 150 000€. Ce budget devra permettre d'agrandir les locaux, de renforcer la structure des réseaux et de créer des salles de travail. Une étude d'aménagement devra être réalisée dans la continuité de l'étude pré-opérationnelle réalisée en 2019.

Le fonctionnement du Syndicat

Les dépenses de fonctionnement courant de l'administration (fourniture, véhicules, énergie, taxes) ne connaîtront pas de changements sensibles en 2021 par rapport à 2020.

La gestion de la dette

L'encours de dette de Sénéo s'élève à 454 k€ au 1/1/2021, soit 0,75 € par habitant.

En 2021, la charge des intérêts s'élèvera à 14 k€. Le remboursement du capital des 3 emprunts en cours s'élèvera à 99 k€.

L'encours de dette des emprunts en cours au 31/12/2021 s'élèvera donc à 355 k€, soit 0,58 € par habitant.

Il est envisagé de recourir en 2021 à un ou plusieurs nouveaux emprunts, si les autres ressources s'avèrent insuffisantes pour financer les investissements.



LES RESSOURCES FINANCIERES DU SYNDICAT

Les recettes d'exploitation issues de la DSP

Les recettes d'exploitation issues de la DSP pour l'année 2020 ne sont pas parfaitement prévisibles mais elles peuvent être estimées :

- **La marge sur les achats d'eau** : pour compléter les capacités de production de l'usine du Mont Valérien, il est imposé au délégataire d'acheter de l'eau en gros au Syndicat. Le volume minimum d'achat est de 15 Mm³. Ainsi, pour l'année 2021, il est attendu une recette totale de 20,7 M€. Cette eau est préalablement achetée par le Syndicat auprès de ses fournisseurs (Suez et SEDIF) : le coût prévisionnel des achats est estimé à environ 18,7 M€ pour 2021. Ainsi, le Syndicat réaliserait une marge nette de 2 M€ grâce au mécanisme d'achat-revente, contre 2,35 M€ en 2020,
- Les **redevances de mise à disposition des biens** : pour exploiter le service de l'eau sur notre territoire, le Syndicat met à disposition du délégataire, contre redevance, un ensemble de bâtiments (magasin, centre techniques, bureaux, logements). De cette mise à disposition, en 2021, le Syndicat tirera une recette estimée à environ 698 k€.
- Le **fonds de performance** : le contrat de DSP prévoit la constitution d'un fonds performance à hauteur de 2% du chiffre d'affaires. Le délégataire en perçoit une partie selon l'atteinte d'obligations de performance (technique, serviciel, écologique). Le Syndicat peut faire le choix de récupérer la partie restante. Cette répartition n'est connue qu'en fin de 1^{er} trimestre de l'année suivante mais le montant total du fonds pour l'année 2020, sur la base d'une hypothèse de chiffre d'affaires, peut être estimé à environ 1 126 k€. Ainsi, en fonction du niveau de performance atteint par le délégataire, le Syndicat percevrait la recette suivante :

Niveau de performance atteint par le délégataire	Part du fonds reversée à Sénéo	Montant estimé du fonds	Part Sénéo
40%	60%		676 k€
50%	50%	1 126 k€	563 k€
60%	40%		450 k€

Les sources de financement des investissements

L'autofinancement

Les recettes d'exploitation de la DSP seront supérieures aux dépenses de fonctionnement prévisionnelles, de telle sorte que Sénéo pourra autofinancer une partie de ses investissements. Cet autofinancement augmentera par rapport aux années précédentes grâce à la fin des versements liés au protocole d'accord sur la prise en charge des retraites de la Compagnie des Eaux de Banlieue (charge nulle en 2021 contre 1 M€ en 2020, 2,5 M€ en 2019 et 7,5 M€ en 2018), mais restera insuffisant pour couvrir l'ensemble des dépenses d'investissement.

Les subventions

Le Syndicat travaille à l'obtention de subventions par l'Agence de l'eau pour financer une partie de ces travaux. L'éligibilité de tout ou partie des opérations, les assiettes et les taux retenus restent à



définir. Le montant estimé est donc en cours de définition en vue de l'établissement du budget primitif.

Le report des excédents

Les résultats de l'exercice 2020 seront reportés en 2021.

Le montant définitif de ce résultat ne sera connu qu'après l'adoption du compte administratif 2020.

L'excédent peut toutefois d'ores et déjà être estimé :

- entre 300 et 400 k€ pour la section d'exploitation. Ce résultat est meilleur qu'attendu du fait du décalage à 2021 de certaines dépenses prévues en 2020 (études et recrutement en cours), ainsi que de conditions d'achat d'eau en gros favorables. Il doit également être nuancé car Sénéo va devoir procéder à la rectification comptable (annulation de titres) d'une recette doublement comptabilisée en 2016, pour un montant de 296 k€.
- environ 11,5 M€ pour la section d'investissement, dont environ 5 M€ seront automatiquement crédités au financement des engagements déjà pris en 2020 (les restes-à-réaliser).

Les produits de cession d'actifs

Le Syndicat est propriétaire d'un terrain et de construction sur un site situé rue des Bas à Gennevilliers. Ces biens ne sont utilisés ni par le Syndicat ni par Suez. Leur cession est envisagée par le Syndicat mais elle n'a pas encore abouti, notamment du fait de la crise du Covid-19 et des réflexions en cours autour de la ZAC des Agnettes, en proximité immédiate du site.

Le processus de cession sera réamorcé prochainement. La vente générerait pour le Syndicat une recette exceptionnelle qu'il pourra affecter au financement de ses investissements. Le montant de la cession dépendra de l'estimation mise à jour par France Domaine et des discussions avec le preneur.

L'emprunt

Si les ressources financières précédentes s'avèrent insuffisantes, le recours à l'emprunt pourra être envisagé. Il s'agira d'une ressource complémentaire. Le montant envisagé sera affiné dans le cadre des travaux de préparation budgétaire. Le très faible niveau d'endettement de Sénéo et la situation du marché bancaire lui garantissent d'accéder à des conditions de financement très avantageuses, notamment en termes de taux d'intérêt.

L'ECONOMIE DU SERVICE DE L'EAU

Le prix de l'eau

Le prix de l'eau sur le territoire de Sénéo est composé :

- D'une part fixe, dit d'abonnement. Pour un compteur de diamètre 15 mm, cet abonnement est de 12,86 €/an à compter du 1^{er} janvier 2021,
- D'une part variable par mètre cube, d'un montant de 1,46 €/m³ à compter du 1^{er} janvier 2021,
- De redevances diverses au profit de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et des Voies Navigables de France,
- De la TVA, applicable au taux réduit (5,5%) sur l'ensemble des éléments de la facture cités précédemment.

Ainsi, le prix total de l'eau TTC s'établit à 2,13 €/m³.

Cela représente une hausse de 1% par rapport à 2020.

Ce niveau est proche, du prix de l'eau moyen constaté tant au niveau national qu'à l'échelle du bassin Seine Normandie, selon les dernières données disponibles.

Evolution du prix de l'eau de Sénéo

Facture 120m ²		Sénéo			
		2019	2020	2021	Evol. 2020-2021
Part fixe	€/an/m ³	0,104	0,106	0,107	1,0%
<i>Part délégataire</i>	€/an	12,420	12,730	12,860	1,0%
<i>Part collectivité</i>	€/an	0	0	0	0,0%
Part variable	€/m ³	1,413	1,449	1,463	1,0%
<i>Part délégataire</i>	€/m ³	1,413	1,449	1,463	1,0%
<i>Part collectivité</i>	€/m ³	0	0	0	0,0%
Total hors taxes hors redevances		1,516	1,555	1,570	1,0%
Redevances Agence de l'eau et autres tiers		0,490	0,450	0,450	0,0%
Total hors taxes		2,007	2,005	2,020	0,8%
TVA	5,50%	0,110	0,110	0,111	0,8%
Total TTC	€/m ³	2,117	2,115	2,132	0,8%

Comparaison du prix de l'eau de Sénéo – Facture 120m³



Facture 120m ²		Sénéo	Eau de Paris	SEDIF	Aquavesc	Moyenne nationale	Moyenne sur le bassin Seine Normandie
		2021	janv-21	oct-20	janv-19	2017	2017
Part fixe	€/an/m ³	0,107	0,179	0,197	0,106		
	Part délégataire €/an	12,860	0	23,640	12,710		
	Part collectivité €/an	0	21,440	0	0		
Part variable	€/m ³	1,463	1,006	1,109	1,312		
	Part délégataire €/m ³	1,463	0	0,689	1,012		
	Part collectivité €/m ³	0	1,006	0,420	0,300		
Total hors taxes hors redevances		1,570	1,185	1,306	1,418		
Redevances Agence de l'eau et autres tiers		0,450	0,465	0,451	0,457		
Total hors taxes		2,020	1,650	1,757	1,875		
TVA	5,50%	0,111	0,091	0,097	0,103		
Total TTC	€/m³	2,132	1,741	1,854	1,978	2,05	2,05

Comparaison du prix de l'eau de Sénéo – Facture 580m³

580m³ représente la facture moyenne d'un abonné de Sénéo. Elle est donc plus représentative de la réalité du prix de l'eau de notre service et permet de mettre en lumière l'effet des tranches tarifaires appliquées par certaines autorités organisatrices.

Facture 580m ²		Sénéo	Eau de Paris	SEDIF	Aquavesc
		2021	janv-21	oct-20	janv-19
Part fixe	€/an/m ³	0,022	0,037	0,041	0,022
	Part délégataire €/an	12,86	0	23,640	12,710
	Part collectivité €/an	0	21,440	0	0
Part variable	€/m ³	1,463	1,006	1,365	1,312
	Part délégataire €/m ³	1,463	0	0,945	1,012
	Part collectivité €/m ³	0	1,006	0,420	0,300
Total hors taxes hors redevances		1,485	1,043	1,406	1,334
Redevances Agence de l'eau et autres		0,450	0,465	0,451	0,457
Total hors taxes		1,935	1,508	1,858	1,791
TVA	5,50%	0,106	0,083	0,102	0,098
Total TTC	€/m³	2,042	1,591	1,960	1,889

Que paie la facture d'eau ?

Sénéo n'applique pas de part collectivité sur la facture d'eau actuellement, ce qui signifie que le prix payé par l'utilisateur revient intégralement à son délégataire Suez, hormis les éléments perçus pour le compte de tiers (tarif assainissement, redevances, TVA).

Néanmoins, comme évoqué précédemment, Sénéo perçoit auprès de son délégataire certaines recettes (marge sur les reventes d'eau en gros, fonds performance, redevances) qui ont représenté en 2020 environ 3,8 M€, soit l'équivalent de 0,11 €/m³ facturé à l'utilisateur.



LES RESSOURCES HUMAINES DU SYNDICAT

Au tableau des effectifs, l'équipe administrative se compose de 10 emplois permanents, dont 2 sont vacants. Parmi ces postes, 8 postes relèvent de la catégorie A (dont 1 vacant), 1 poste de la catégorie B (un poste vacant) et 1 poste de catégorie C. L'ancienneté moyenne des recrutements est de 2 ans et 7 mois, et l'âge moyen de l'équipe est de 35 ans.

Pour compléter la description de l'effectif, au sujet de la parité, l'équipe est composée de 5 hommes et 3 femmes. Une attention toute particulière devra être portée lors des prochains recrutements.

Au niveau de l'organisation des moyens, l'ensemble de l'équipe travaille à 37 heures hebdomadaires et respecte donc les obligations de volumes horaires annuels de 1607 heures. Le budget des ressources humaines représentera une enveloppe de 790 k€ pour les rémunérations des agents et 120 k€ pour les indemnités des élus. Le budget 2021 sera en augmentation de plus de 11%, mais il ne représentera que 3,8% du budget total de fonctionnement.

En 2021, il est prévu de finaliser le recrutement du poste d'assistant.e manager et de lancer le recrutement d'un.e chargé.e de communication. De plus, le syndicat prévoit la possibilité de faire appel à des emplois non permanents composés de 2 stagiaires (bac+4 et au-delà) et d'un.e alternant.e (bac+2 et au-delà).